

Communiqué de presse, 6 octobre 2021

Swiss Central City Real Estate Fund lance une augmentation de capital d'un montant maximal de CHF 84.5 millions le 25 octobre 2021

La direction du fonds Nova Property Fund Management AG procédera à une nouvelle augmentation de capital pour le Swiss Central City Real Estate Fund du 25 octobre 2021 au 3 novembre 2021, 12h00 CET. Le montant maximal de l'émission est de CHF 84.5 millions. Un (1) droit de souscription sera attribué à chaque part de fonds existant. Quatre (4) droits de souscription donne droit à la souscription d'une (1) nouvelle part de fonds. Au total, un maximum de 760'414 nouvelles parts seront ainsi émises. Le nombre des parts en circulation passe ainsi de 3'041'656 parts à un maximum de 3'802'070 parts. Le prix d'émission au moment du paiement est de CHF 111.10 (y compris la commission d'émission de 1.75% et les frais accessoires de 0.5%) par unité. Le produit de l'émission sera utilisé pour poursuivre l'expansion du portefeuille immobilier existant de haute qualité.

L'émission sera réalisée sur la base du "best effort" dans le cadre d'une offre de droits aux investisseurs en Suisse qui sont admis conformément au contrat de fonds. Il n'y aura pas d'échange officiel de droits. Les parts qui ne sont pas souscrites peuvent ne pas être émises, ce qui pourrait modifier le montant de l'émission. Le résultat d'émission et le nombre effectif de nouvelles parts à émettre seront publiés le 4 novembre 2021. Le paiement des nouvelles parts aura lieu le 15 novembre 2021. Le produit de l'augmentation de capital sera utilisé pour l'expansion et la diversification du portefeuille de haute qualité. Il y a déjà des objets d'acquisition très intéressantes dans le pipeline.

Transformation en fonds public et cotation à la SIX Swiss Exchange prévues

La direction du fonds a demandé à la FINMA de transformer le fonds en fonds public. L'autorisation correspondante de la FINMA a été accordée, ce qui signifie que les modifications du contrat de fonds devraient entrer en vigueur à la mi-décembre 2021. Il est également prévu de coter le Swiss Central City Real Estate Fund à la SIX Swiss Exchange. La direction du fonds soumettra la requête de cotation à la SIX Swiss Exchange après la réalisation de la présente augmentation de capital. Sous réserve de l'approbation de la cotation par la SIX Swiss Exchange, la cotation de toutes les parts du fonds est prévue pour la mi-décembre 2021. La cotation SIX fait également du fonds un composant des indices SIX "SXI Real Estate Broad" et "SXI Real Estate Funds Broad" et les investisseurs peuvent bénéficier d'une liquidité et d'une visibilité accrues de leurs parts de fonds.

Portrait du fonds

Le Swiss Central City Real Estate Fund vise à générer des rendements stables et appropriés en constituant un portefeuille immobilier dans des emplacements centraux attrayants. Par conséquent, la direction du fonds Swiss Central City Real Estate Fund investit la fortune du fonds dans des biens immobiliers situés dans des lieux centraux de toute la Suisse et présentant un potentiel économique durable.

Avec l'augmentation de capital actuelle, le fonds s'adresse à des investisseurs qualifiés et est actuellement négocié hors bourse par la Banque J. Safra Sarasin AG.

Contacts:

Marcel Schneider
CEO

marcel.schneider@novaproperty.ch

Roger Bosshard
CFO

roger.bosshard@novaproperty.ch

Nova Property Fund Management AG

Feldeggstrasse 26
8008 Zurich
+41 (0)44 276 40 40
info@novaproperty.ch
www.novaproperty.ch

| DETAILS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL | |
|---|---|
| Volume d'émission | Maximum CHF 84.5 millions |
| Période de souscription | 25 octobre jusqu'à 3 novembre 2021, 12h00 (CET) |
| Prix d'émission | CHF 111.10 (1.75% commission d'émission et 0.5% frais accessoires inclus) |
| Ratio de souscription | Quatre (4) droits de souscription donnent le droit de souscrire à une (1) nouvelle part de fonds. |
| Annoncement résultat d'émission | 4 novembre 2021 |
| Libération | 15 novembre 2021 |
| Investisseurs | Investisseurs qualifiés (selon le §5 du contrat du fonds actuel) |
| Numéro de valeur / ISIN (unité de fonds) | 44 414 255 / CH0444142555 |
| Numéro de valeur / ISIN (droit de souscription) | 113 558 968 / CH1135589682 |
| Type d'émission | L'émission sera réalisée sur la base d'une commission ("best effort basis") dans le cadre d'une offre de droits en Suisse. |
| Utilisation | Le produit de l'émission sera utilisé pour poursuivre l'expansion et la diversification du portefeuille immobilier, conformément à la politique d'investissement. |
| Direction du fonds | Nova Property Fund Management AG |
| Banque dépositaire | Bank J. Safra Sarasin AG |

Tous les documents pertinents relatifs à l'augmentation de capital seront disponibles (en Allemand) le 11 octobre 2021 sur www.swissfunddata.ch ou sur <https://www.novaproperty.ch/fr/fonds-immobilier/download-center/prospectus/>

Swiss Central City Real Estate Fund

Le Swiss Central City Real Estate Fund investit dans des biens immobiliers situés à des emplacements de premier ordre dans les grands centres économiques. Les critères clés sont la centralité de la propriété, une bonne accessibilité, un cash-flow stable et un profil de produit adapté aux besoins des locataires.

Numéro de valeur 44414255 ; ISIN CH0444142555 ; Symbole CITYRES

Nova Property Fund Management AG

Nova Property Fund Management AG a été approuvée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en tant que direction de fonds domiciliée à Zurich le 5 novembre 2018 et est active dans le domaine des fonds depuis cette date. Cela comprend l'établissement, la gestion et l'administration de placement collectif de capitaux de droit suisse ainsi que la distribution des fonds gérés par la société elle-même. En outre, la société est active dans le domaine du conseil en placement pour les sociétés de placement immobilier et les fondations de placement spécialisées dans l'immobilier.

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse ne constitue ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens de la Loi fédérale sur les services financiers (LFS), ni un prospectus simplifié ou des informations clés pour l'investisseur au sens de la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Il ne constitue pas une offre ou une recommandation de souscription ou de rachat de parts de fonds ou d'achat ou de vente d'autres instruments ou services financiers, mais est destiné uniquement à des fins d'information. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives qui

sont soumises à des incertitudes et à des risques et qui peuvent changer. Veuillez noter que les performances historiques ne sont pas un indicateur des performances actuelles ou futures. Le prospectus d'offre (en Allemand), qui est le seul document faisant autorité pour une décision d'investissement, devrait être disponible gratuitement auprès de la société de gestion du fonds à partir du 11 octobre 2021.

Le présent communiqué de presse s'adresse exclusivement **aux investisseurs qualifiés** au sens de l'art. 10, al. 3 et al. 3ter de la loi suisse sur les placements collectifs de capitaux et est uniquement destiné au territoire de la Suisse.